

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail \* Démocratie \* Paix

DECRET N° 85/371 DU 26/3/85

Portant nomination de Monsieur MPASSI Albert  
Administrateur des SAF de 2<sup>e</sup> échelon, en qualité  
de Directeur Administratif et Financier. 6

LE PREMIER MINISTRE.-

Vu la constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la constitution ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 82/595 du 18 Juin 1982 fixant les indemnités de Fonctions allouées à certains responsables administratifs ;

Le Conseil de Cabinet entendu.

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Monsieur MPASSI Albert, Administrateur des SAF de 2<sup>e</sup> échelon, est nommé Directeur Administratif et Financier au Secrétariat Général du Tourisme, Loisirs et Environnement.

ARTICLE 2.- L'intéressé percevra les indemnités de fonctions prévues par le décret n° 82/860 susvisé.

.../...

ARTICLE 3.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

ARTICLE 4.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 26 MARS 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Tourisme et  
de l'Environnement,

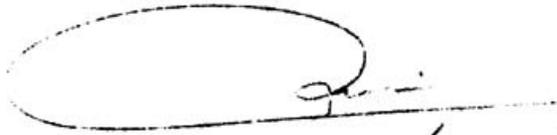


Pierre N'GAKA

Le Ministre des Finances et  
du Budget,

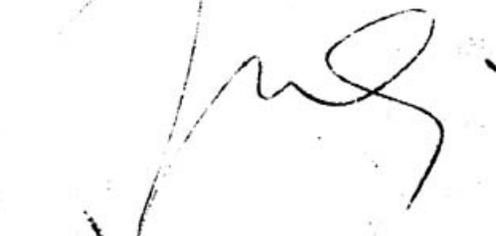


Itihi OSSETOUMBA-LEKOUNDZOU.



Ange Edouard POUNGUI.

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la  
Refonte de la Fonction Publique et de la  
Prévoyance Sociale,



Bernard COMBO-MATSONA.

